MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPORT DU JURY

Accès au corps du personnel de surveillance de la DGSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE
DGSE

Session 2022

TABLE DES MATIÈRES

I. STATISTIQUES 3

II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL 3

III. CONCLUSION 4

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 9 décembre 2021 fixant le nombre de postes à pourvoir au titre du concours externe de surveillant, le nombre de places offertes était de 10.

I. STATISTIQUES

Parmi les 55 candidats inscrits au concours :

- 25 étaient présents à l'ensemble des épreuves écrites ;
- 21 ont été déclarés admissibles par le jury (5 femmes et 16 hommes) ;
- 1 candidat s'est désisté avant le début des épreuves orales.

La délibération a eu lieu le vendredi 13 mai 2022.

1- Épreuves d'admissibilité

Les moyennes obtenues par les candidats lors des épreuves d'admissibilité s'échelonnent entre 18,84 et 6,08.

Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 10,08.

2- Épreuves d'admission

Les moyennes obtenues par les candidats à l'issue des épreuves d'admission s'échelonnent entre 16,86 et 3,88.

Le dernier candidat admis a obtenu la moyenne de 11,66.

Les épreuves d'admission se sont déroulées du 3 au 13 mai 2022.

II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Le jury disposait du CV et de la lettre de motivation de chaque candidat admissible.

Les candidats étaient invités à exposer leur parcours personnel et professionnel pendant quelques minutes, avant d'échanger avec les membres du jury qui cherchaient à apprécier :

- la cohérence du parcours ;
- la motivation pour exercer un emploi dans le domaine de la sûreté/sécurité ;
- la connaissance de la DGSE et de ses missions ;
- l'adaptation à l'emploi et le degré d'ouverture au monde.

La sélection s'est effectuée selon les critères suivants :

- attitude et présentation ;
- qualité de l'exposé aussi bien sur le fond que sur la forme ;
- motivation et aptitude à l'emploi ;
- esprit d'équipe, positionnement au sein d'un groupe et appétence à l'encadrement ;
- engagement et sens du service public ;
- intelligence de situation et discernement ;
- ouverture d'esprit, volonté de progresser et projection personnelle à 10 ans.

Les auditions ont permis de révéler d'excellents candidats, au parcours cohérent, à la motivation claire et une réelle aptitude à exercer le métier de surveillant à la DGSE.

A l'inverse, nombre de candidats n'ont démontré aucune aptitude à l'exercice du métier. De même, quelques candidats ne semblaient considérer ce concours que comme l'assurance d'un emploi stable à la DGSE.

La majorité des candidats s'est présentée de manière correcte (présentation générale et tenue vestimentaire). Le niveau d'études, les diplômes détenus et l'âge n'ont pas constitué de critères discriminants.

La qualité de préparation des candidats s'est avérée très inégale. Nombreux sont ceux qui avaient consulté le site du ministère des Armées, mais peu ont retenu, de manière claire, le rôle et les missions de la DGSE. Peu de candidats ont fait l'effort de s'informer de manière satisfaisante sur le métier pour lequel ils postulaient. Etonnamment, de nombreux candidats, dont la première partie de carrière (ou dans la réserve) était consacrée à d'autres administrations telles que la gendarmerie, la police ou l'administration pénitentiaire, n'avaient des notions que très parcellaires du cadre légal d'emploi des armes et de la légitime défense.

Le jury a valorisé les candidats capables de présenter leur parcours de manière claire, synthétique, illustré par des exemples concrets, démontrant une préparation sérieuse pour connaître les missions de la DGSE et les métiers de la sûreté/sécurité. Les candidats dynamiques affichant une réelle motivation pour l'emploi, le travail en équipe, en mesure de créer un dialogue et un réel échange avec le jury ont également été distingués.

Au bilan, le niveau général de l'épreuve orale n'est pas homogène, avec des disparités très importantes entre les meilleurs et les plus faibles. Les membres du jury, le plus souvent unanimes, n'ont délivré que peu de notes intermédiaires. La majorité des prestations était de bon, voire de très bon niveau, mais d'autres se sont révélées parfois clairement insuffisantes.

III. CONCLUSION

A l'instar des années précédentes, la totalité des postes proposés n'a pu être pourvue, faute de candidats en nombre suffisant répondant aux critères de sélection du concours. Pour autant, le concours 2022 compte des individualités de très bon niveau dont les qualités intrinsèques et le parcours sont parfaitement en adéquation avec les attentes de la DGSE.